



7 avril 2021

(21-2898)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

VIET NAM: CIRCULAIRE N° 45/2020/TT-BTC DU 26 MAI 2020 SUR LES TAUX DES FRAIS  
D'ENREGISTREMENT (CERTIFICATION) DE L'UTILISATION DE CODES-BARRES ÉTRANGERS  
ET LES TAUX DES REDEVANCES RELATIVES À LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>VIET NAM</b>
--	-----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	CIRCULAIRE N° 45/2020/TT-BTC du 26 mai 2020 SUR LES TAUX DES FRAIS D'ENREGISTREMENT (CERTIFICATION) DE L'UTILISATION DE CODES-BARRES ÉTRANGERS ET LES TAUX DES REDEVANCES RELATIVES À LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
<b>Objet</b>	Propriété industrielle (en général)
<b>Nature de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2021/IP/VNM/21_2244_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2021/IP/VNM/21_2244_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/VNM/12</a> , <a href="#">IP/N/1/VNM/I/10</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
Conformément à la Directive du Premier Ministre n° 11/CT-TTg du 4 mars 2020 sur les tâches et mesures urgentes destinées à atténuer les difficultés des entreprises et de la production ainsi qu'à garantir la sécurité sociale en réponse à la pandémie de COVID-19, cette circulaire du Ministère des finances prévoit que: à partir du 26 mai 2020 et jusqu'à la fin du 31 décembre 2020, les personnes concernées paieront 50% des taux de redevance spécifiés dans la section A du barème des taxes et redevances relatives à la propriété industrielle joint à la Circulaire n° 263/2016/TT-BTC du 14 novembre 2016.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	26 mai 2020; du 26 mai 2020 au 31 décembre 2020.

---

<b>Autre date</b>	
-------------------	--

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	19 mars 2021
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Office de la propriété intellectuelle du Viet Nam <a href="mailto:vietnamipo@ipvietnam.gov.vn">vietnamipo@ipvietnam.gov.vn</a>

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.